



4  
La zone repense  
la police de proximité



11  
Jean Roba  
et la Petite enfance



18  
Le 22 juin 2007  
Jazz Jette June



n° 143

## Nouvelle campagne de propreté Pour des chiens et des rues propres

DOSSIER

6 à 7

Durant le mois de juin, l'administration communale de Jette organise une nouvelle campagne de propreté. Trois affiches, intitulées "Jette, commune propre. Nous y travaillons. Et vous ?", accompagnent cette campagne qui aborde trois thèmes : la lutte contre les déjections canines, l'abandon de déchets ménagers à côté des poubelles de rue et les dépôts clandestins près des bulles à verre. Les autorités communales et les habitants peuvent unir leurs efforts pour préserver la propreté de l'espace public à Jette. Le 16 juin prochain, le service communal de la Propreté et les habitants travailleront main dans la main dans le cadre d'une grande action de nettoyage. Dans six quartiers, les habitants pourront se retrouver les manches pour améliorer la propreté de leur environnement.

**Editeur responsable:**  
**Hervé Doyen, Bourgmestre**  
Chaussée de Wemmel 100  
1090 Jette  
Tél.: 02.423.12.11  
E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be  
BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9



## Il s'est dit au conseil communal...

*Les conseillers communaux se sont réunis le 25 avril dernier pour débattre de différents aspects de la vie communale. Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences de cette assemblée. Voici une sélection des points débattus lors du conseil du mois d'avril.*

### Un léger lifting pour l'abbaye de Dieleghem

L'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem est un fleuron de notre patrimoine communal. Haut lieu de la culture, ses magnifiques salles accueillent régulièrement expositions et concerts. Cette vénérable bâtisse, vieille de plus de trois siècles, montre des signes de fatigue. On peut notamment y observer des dégradations dues aux intempéries et à l'usure du temps. Afin de préserver le bâtiment classé, le conseil a approuvé le remplacement ou la restauration des boiseries et des peintures des châssis de fenêtres et des corniches. Une partie des frais entraînés par la rénovation devrait être subsidiée par la Région de Bruxelles-Capitale (direction des Monuments et Sites).

### Réaménagement de la rue Moyens : du provisoire au définitif

Depuis quelques années, le carrefour situé au croisement de la rue Moyens avec les avenues Liebrecht et Swartenbrouck est aménagé de manière provisoire. Le projet d'aménagement d'un rond-point définitif n'a pas pu être concrétisé en 2006 car la Région de Bruxelles-Capitale n'avait pas délivré à temps le permis d'urbanisme nécessaire à la commune pour exécuter ce chantier. Jette a obtenu ce permis au mois de février 2007. Le conseil communal a approuvé le projet d'aménagement d'un rond-point à cet endroit. Ce chantier sera réalisé cette année. Par ailleurs, l'éclairage public de la rue Moyens sera remplacé dans les mois qui viennent. Les riverains seront informés par avis toutes-boîtes dès que les détails et le planning des travaux seront connus.

**La prochaine séance du conseil communal est fixée au 27 juin à 20h. Cette séance se tiendra à l'Hôtel du Conseil (place Cardinal Mercier 1 - niveau 2/3 - salle du Conseil).**

## Ensemble pour une commune propre et sûre



Au niveau communal, un environnement propre et un cadre de vie sûr font indiscutablement partie des attentes principales des citoyens. Dans les deux cas, l'administration communale joue un rôle important, en étroite collaboration avec la Région et la zone de police. Les habitants doivent cependant être conscients de leur responsabilité en matière de propreté et de sécurité. Notre commune sera d'autant plus agréable à vivre que chacun assumera pleinement son rôle de citoyen, avec ce que cela implique comme sens des responsabilités et comme respect pour l'autre. L'espace public devient alors un lieu dont on est fier et où l'on se sent chez soi.

Durant ce mois de juin, une nouvelle campagne de propreté envahira les rues de Jette. L'accent sera mis sur les efforts accomplis par l'administration communale et par la Région pour offrir aux citoyens un environnement propre. Outre les collectes de déchets, les déchetteries et autres solutions liées au traitement des déchets, la commune a prévu plus de 50 bulles à verre, près de 400 poubelles et 74 canisites ! Les personnes qui abandonnent leurs déchets en rue, qui effectuent des dépôts clandestins ou qui laissent leur chien faire ses besoins sur les trottoirs n'ont dès lors aucune excuse pour justifier leur comportement dérangeant. Ils risquent d'ailleurs de lourdes amendes. L'administration communale s'investit quotidiennement pour préserver la propreté de l'espace public, avec notamment 25 balayeurs de rue. Le soutien de la population est cependant indispensable pour que ces actions sur le terrain soient pleinement efficaces. Le 16 juin prochain, le service communal de la Propreté et les habitants travailleront main dans la main dans le cadre d'une grande action de nettoyage. Dans six quartiers, les habitants pourront se retrousser les manches pour rendre leurs rues, leurs places et leurs îlots de verdure plus propres.

De son côté, la zone de police restructure le fonctionnement de sa police de proximité, sous la conduite du commissaire Johan De Becker (dont le mandat à la tête de la zone vient d'être prolongé pour une durée de 5 ans) et du commissaire Jacques Gorteman, fraîchement désigné comme directeur de la division de Jette. Cette restructuration a pour objectif de mieux rencontrer les attentes et les besoins des habitants, notamment par une présence accrue sur le terrain et une bonne connaissance de la réalité quotidienne. Cette réalité est cependant en constante évolution et c'est à nous, mandataires communaux, qu'il revient de faire évoluer les services offerts aux citoyens en conséquence. Notre zone de police a ainsi lancé auprès des adolescents une action contre le racket, dans le cadre de la lutte contre la délinquance juvénile.

Ceci dit, je reste convaincu que Jette reste un endroit sûr avec un espace public propre, une commune verte où il fait bon vivre ensemble. Tel est le projet auquel nous travaillons tous et qui guidera nos actions à venir.

Hervé Doyen, votre député-bourgmestre

UNE QUESTION SUR  
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur  
[www.jette.be](http://www.jette.be).



### LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100  
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

**Horaire des services communaux (sauf juillet et août)**

Services Population, Etat civil et GEFICO : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h (Gestion du Territoire également sur rendez-vous le jeudi de 16h à 19 h)

### Hôtel du conseil

Place Cardinal Mercier, 1  
1090 Jette  
• Commissariat de police  
Tél.: 02.412.68.06

### Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204  
1090 Jette  
Tél.: 02.421.65.00

### CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47  
1090 Jette  
• Secrétariat: 02.422.46.11  
• Service social: 02.422.46.40

### Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegem 2  
Rue Jules Lahaye 288  
1090 Jette  
Tél.: 02.421.70.90/91

# Réagir à l'arrêt brutal cardiaque

## La commune de Jette se dote de défibrillateurs

*Depuis la fin du mois de mars 2007, l'administration communale de Jette est équipée de trois défibrillateurs automatiques. Conservés à l'accueil de La Maison communale, à la salle Omnisports et au Centre public d'Action sociale (CPAS), ces appareils devraient sauver des vies si, le cas échéant, des personnes étaient victimes d'un arrêt cardiaque brutal dans un de ces bâtiments communaux ou à proximité de l'un d'eux.*



Parce que l'arrêt brutal cardiaque peut survenir n'importe où et que chaque minute qui s'écoule peut entraîner le décès de la victime, l'administration communale de Jette a décidé, à l'initiative du bourgmestre Hervé Doyen et de l'échevin de la Santé Paul Leroy, d'acquiescer trois défibrillateurs externes entièrement automatiques et de les placer dans trois bâtiments communaux très fréquentés par le public.

### Formation du personnel communal

Outre l'installation des défibrillateurs automatiques, la société Medtronic qui fournit les appareils s'est chargée de dispenser une formation d'une heure à une trentaine de fonctionnaires communaux. Ces personnes, réparties dans la plupart des services communaux, ont toutes suivi une formation de secourisme ou d'infirmière et sont par conséquent les mieux à même de prodiguer les premiers soins en cas d'accident, voire de manipuler les défibrillateurs si le

besoin s'en fait sentir. C'est ainsi que, le jeudi 29 mars dernier, le fonctionnement de ces appareils leur a été expliqué.

En s'équipant de la sorte, Jette devient la première administration communale bruxelloise à pouvoir apporter une réponse adéquate à un événement soudain qui, s'il n'est pas traité dans les premières minutes, a une issue fatale. Le cerveau ne supporte pas plus de 3 minutes d'arrêt d'apport d'oxygène. Les hôpitaux établis sur le territoire de la commune sont prévenus de l'initiative de l'administration communale.

Le coût d'acquisition des trois défibrillateurs et de la formation du personnel s'élève à moins de 10.000 €. La vie, elle, n'a pas de prix. Avec plus de 500 visiteurs quotidiens rien que pour La Maison communale, l'administration de Jette n'entend pas faire mentir l'adage: mieux vaut prévenir...

## On vote le 10 juin

Le 10 juin prochain, les citoyens belges se rendront aux urnes pour les élections législatives. Ces élections concernent le plus haut niveau de l'Etat. Elles doivent conduire au renouvellement du Parlement fédéral et du gouvernement fédéral, si le rapport de force entre les différentes formations politiques du pays se modifie.

Si, pour diverses raisons (maladie ou infirmité, raisons professionnelles, emprisonnement, convictions religieuses, études et présentation d'examens, séjour de vacances à l'étranger), il vous est impossible de vous rendre personnellement au bureau de

vote le jour des élections, vous pouvez faire entendre votre voix grâce au vote par procuration. C'est alors une personne de confiance que vous aurez choisie qui votera pour vous.

### Elections, mode d'emploi

**Pour plus de renseignements sur les élections législatives: administration communale de Jette - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Bruxelles - tél.: 02.423.12.52/55 - [www.jette.be](http://www.jette.be). Le service communal des Affaires électorales sera ouvert le samedi 9 juin de 8h30 à 12h et le dimanche 10 juin de 8h à 15h.**

### Devenir donneur d'organes. Pourquoi pas le 10 juin ?

Vous pouvez sauver une vie après votre mort en vous faisant enregistrer comme donneur(-euse) d'organes auprès de l'administration communale. Profitez des élections législatives du 10 juin pour effectuer cette démarche. Faites vous enregistrer comme donneur(-euse) d'organes

le 10 juin 2007 de 8h à 12h au service communal de la Population (chaussée de Wemmel 100)

**Renseignements : 02.422.31.05 (Jacques Mestag) ou 02.422.31.06 (Bernadette Scailquin) - [www.bel-donor.be](http://www.bel-donor.be)**

## Horaire d'été en juillet et août

**Durant les mois de juillet et août**, l'administration communale de Jette est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 14h. La permanence du jeudi soir n'est donc pas assurée en juillet et août.

**Jusqu'au 30 juin et à partir du 1er septembre**, c'est l'horaire normal qui est d'application, à savoir :

Services Population, Etat civil et GEFICO : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

### Horaire de l'administration communale en juillet et août

Du lundi au vendredi de 8h30 à 14h  
Pas de permanence le jeudi soir



## Deux commissariats à Jette

# La zone repense la police de proximité

Dès ce lundi 4 juin, d'importants changements interviennent dans l'organisation de la police de proximité de la zone Bruxelles-Ouest dont notre commune fait partie aux côtés de Berchem, Ganshoren, Koekelberg et Molenbeek. Un commissariat est désormais prévu pour 20.000 habitants. A Jette, il s'agit du commissariat de la place Cardinal Mercier et de l'antenne Mercure, appelée à s'étendre. L'antenne Woeste, quant à elle, ferme ses portes. Cette restructuration est menée sous la conduite du commissaire Johan De Becker (dont le mandat à la tête de la zone vient d'être prolongé pour une durée de 5 ans), en étroite concertation avec le bourgmestre Hervé Doyen et avec le collègue de police.

### Deux commissariats, cinq secteurs

Notre commune reste découpée en cinq secteurs: Miroir, Léopold, Uyttenhove, Laerbeek et Mercure. Les équipes de secteur et leur responsable prennent en charge toutes les missions liées à la police de proximité: traitement des suites d'enquêtes concernant les habitants du quartier, enquête lors de toute demande d'inscription à une nouvelle adresse, gestion des problèmes au sein des quartiers,... Ces policiers sont présents sur le terrain et constituent dès lors le premier niveau de contact entre la population et la zone de police. Ils sont à l'écoute des habitants et peuvent leur fournir tous les renseignements utiles sur les services accessibles au sein de la zone.



### La police de proximité doit être plus visible pour les habitants

Les équipes de secteur reçoivent en outre le soutien de policiers chargés de l'accueil et de la garde, des auditions dans le cadre des dépôts de plainte ou encore de patrouilles dans les quartiers.

Les équipes des secteurs Laerbeek et Mercure sont établies à l'antenne Mercure. Quant au responsable et aux inspecteurs du secteur Uyttenhove, ils ont rejoint leurs homologues des secteurs Miroir et Léopold au commissariat de la place Cardinal Mercier, suite à la fermeture de l'antenne Woeste.

La nouvelle répartition des commissariats par tranche d'environ 20.000 habitants sur le territoire des cinq communes de la zone ne permet-

tait pas le maintien d'un commissariat et de deux antennes de police à Jette. Dans le Nord de notre commune, l'antenne Mercure était la seule infrastructure policière de proximité. Il a dès lors été décidé de la maintenir et même de la renforcer. A terme, il est en effet prévu que chaque commissariat repose sur une équipe d'une trentaine de personnes.

### Une meilleure accessibilité

Dans l'état actuel des choses, 12 personnes dont les responsables des secteurs Mercure et Laerbeek sont installés à l'antenne Mercure. Suite à cette réorganisation, ils allaient cependant se trouver à l'étroit. Lorsque le local qui jouxte l'antenne de police a été libéré par la couturière qui y avait établi son atelier, la zone a décidé de le louer et de l'aménager afin de garantir un accueil de qualité aux habitants qui s'y présentent pour rencontrer leur responsable de secteur, pour porter plainte,...

L'accessibilité de l'antenne Mercure est en outre étendue. Jusqu'à présent elle était ouverte au public trois jours par semaine de 9 à 14h et deux jours de 15 à 18h. Elle est désormais accessible du lundi au vendredi de 7 à 21h.

L'antenne Woeste, peu fréquentée, a fermé ses portes le 1er juin. Les

habitants du secteur Uyttenhove ne sont pas pour autant privés d'un service de proximité. Ils peuvent se rendre au commissariat de la rue François Mus 22-24, situé sur le territoire de Molenbeek (à 500 mètres de la limite avec Jette) pour y déposer une plainte. Comme toutes les infrastructures de la zone, ce commissariat est en effet accessible aux habitants des cinq communes. S'ils souhaitent rencontrer leur responsable de secteur ou s'ils sont convoqués par la police, les habitants du secteur Uyttenhove seront toutefois invités à se présenter au commissariat de la place Cardinal Mercier.

A noter que les personnes qui le souhaitent peuvent appeler leur responsable de secteur pour lui demander de leur rendre visite à domicile.

### Justice de paix : suivez la flèche !

Autre changement dès le 4 juin: l'accès à la justice de paix qui occupe le 1er étage de l'Hôtel du Conseil (place Cardinal Mercier) ne se fait plus par l'entrée du commissariat, mais bien par la porte principale du bâtiment. Cette mesure soulagera quelque peu l'accueil du commissariat qui voit défiler tous les mois près de 3.000 visiteurs reçus par le juge de paix. Seules les personnes moins valides pourront encore accéder au bâtiment par l'entrée du commissariat afin de prendre l'ascenseur.

### Comment contacter la police de proximité ?

**Commissariat** - place Cardinal Mercier 11 - tél. 02.412.68.06

Secteurs Miroir, Léopold et Uyttenhove

**Antenne Mercure** - avenue Liebrecht 76 - tél. 02.478.87.41 ou 02.478.90.16

Secteurs Laerbeek et Mercure

## Jacques Gorteman, nouveau directeur pour la division de Jette



Au début du mois d'avril dernier, un nouveau directeur est arrivé à la tête de la division de Jette. Jacques Gorteman remplace ainsi Vivien Grimau, appelé à d'autres fonctions au sein de la zone de police Bruxelles-Ouest après avoir dirigé la division de Jette durant plusieurs années. Jacques Gorteman, âgé de 47 ans et père de trois filles, est loin d'être un inconnu dans le Nord-Ouest. Assistant social de formation, il est entré en 1982 comme assistant de police au service Famille et Jeunesse de la police communale de Ganshoren, fonction qu'il a occupée durant 9 ans. Breveté comme officier en 1994, il a été nommé chef de corps à Ganshoren le 28 février 1999.

Lors de la réforme des polices en 2001, Jacques Gorteman est appelé à gérer le service GRH de la zone Bruxelles-Ouest en tant que commissaire divisionnaire. Il devient ensuite directeur de différents services d'appui (ressources humaines, télématique, logistique et infrastructures). De novembre 2005 à juin 2006, sa carrière connaît une parenthèse importante:

il part en mission au Darfour, à l'appel de l'Organisation de l'Union africaine, pour y former les officiers de police locaux. Il assure en outre l'accompagnement post-traumatique des policiers qui fait totalement défaut dans cette région sensible du continent africain.

L'arrivée de Jacques Gorteman à la tête de la division de Jette coïncide avec les changements qui s'opèrent au niveau de la police de proximité. La mission du nouveau directeur consistera notamment à rendre cette police de proximité plus visible, à augmenter la présence policière sur le terrain et à transformer l'antenne Mercure en un commissariat autonome. Il accordera en outre une attention toute particulière à la motivation des policiers de la division de Jette et à l'application du Règlement Général de Police suivant les priorités définies par notre commune (en l'occurrence, la lutte contre le tapage, les dégradations à l'espace public, les antennes paraboliques et autres petites incivilités).



## Lutte contre la délinquance juvénile

Dans son plan zonal de sécurité 2005-2008, la zone de police Bruxelles-Ouest s'est fixé comme priorité la lutte contre la délinquance juvénile.

Elle a notamment entrepris d'améliorer la sécurité aux abords des écoles. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'action 'Stop racket' lancée dans les cinq communes de la zone.

Une enquête est en cours auprès des élèves de l'enseignement secondaire inférieur, tous réseaux confondus. Ils sont invités à dire s'ils ont été victimes ou témoins d'un racket durant cette année scolaire, tout en précisant si les faits se sont produits à proximité d'une école ou dans les transports en commun.

La zone Bruxelles-Ouest a en outre créé une adresse e-mail (stop-racket@zpz5340.be) qui permet aux jeunes et aux adultes d'apporter leur témoignage (anonyme, s'ils le souhaitent) sur des faits de racket.

Infos: [www.zpz5340.be](http://www.zpz5340.be)



## Vous rêvez de devenir policier, mais vous avez besoin d'un petit coup de pouce pour vous préparer aux examens d'entrée ?

L'asbl CEFIG organise une formation préparatoire aux épreuves de sélection de cadre de base à la police. **La prochaine formation aura lieu du 16 août au 21 décembre 2007.**

Cette formation vous intéresse ? Participez à l'une des séances d'information qui auront lieu au CEFIG (rue de la Poste 105 à 1030 Bruxelles) **le mardi 12 juin à 14h ou le jeudi 5 juillet à 10h.**

**Renseignements: CEFIG - 02.503.18.13 - [www.cefig.be](http://www.cefig.be)**

# Encodez un numéro ICE dans votre GSM

## Les services d'urgence pourront contacter la bonne personne, au cas où...

La plupart des personnes impliquées dans un accident sont en possession de leur GSM. Les services d'urgence ne savent pas pour autant quel nom il y a lieu de choisir dans le carnet d'adresses lorsqu'ils doivent prévenir les proches. C'est de ce constat qu'est venue l'idée d'encoder sous un nom bien reconnaissable le numéro de la personne à appeler en cas d'urgence. Pour ce faire, vous pouvez programmer un ou plusieurs numéros ICE (In Case of Emergency) dans votre GSM.

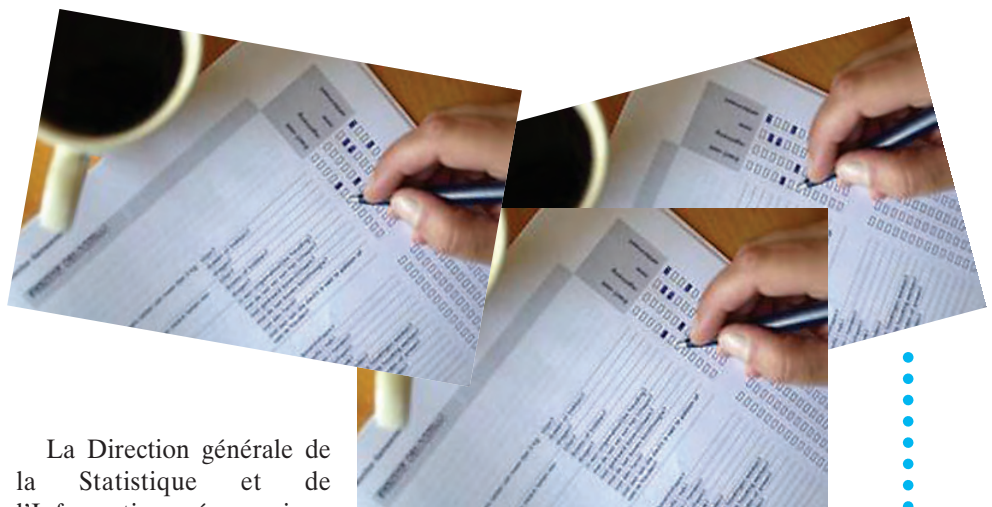
Cette idée a été lancée par un infirmier anglais du nom de Bob Brotchie qui a réalisé combien cette simple précaution permettait d'économiser des minutes vitales. De plus en plus d'utilisateurs ont décidé d'encoder ce numéro d'urgence dans leur GSM sous la dénomination ICE ou ICE1, ICE2,... s'il y a plusieurs numéros importants. En cas d'accident, la police, les pompiers,... savent toujours qui contacter. L'encodage d'un numéro ICE ne coûte rien, mais il peut épargner beaucoup de souffrance et de soucis à vos proches.

### Comment encoder un numéro ICE ?

Créez un contact dans le carnet d'adresses de votre GSM sous le nom 'ICE'. Encodez ensuite sous cette dénomination le numéro de téléphone de la personne qui doit être contactée en cas d'urgence. N'oubliez pas d'encoder le préfixe correspondant au pays ('+32' pour la Belgique). De cette façon, vos numéros ICE pourront également être appelés à partir de l'étranger.



## Enquête socio-économique auprès des ménages jettois



La Direction générale de la Statistique et de l'Information économique (SPF Economie) organise depuis 1999 une enquête permanente sur les forces de travail. Plusieurs ménages jettois ont été sélectionnés pour cette enquête. A partir du 4 juin, les enquêteurs du SPF Economie seront présents dans le centre de Jette et, à partir du 25 juin, dans le quartier de l'Ancienne Barrière (pour une durée de 3 semaines à partir de la date indiquée). Les ménages concernés sont prévenus par courrier du passage des enquêteurs.

**Pour toute information complémentaire, ils peuvent contacter le numéro gratuit 0800 92 504, du lundi au vendredi de 9 à 12h et de 14 à 16h.**

Cette enquête socio-économique s'intéresse à l'activité professionnelle présente ou passée des membres du ménage (emploi, études, chômage, pension,...). A noter qu'un arrêté royal rend obligatoire la participation à cette enquête.



## Nouvelle campagne de propreté Pour des chiens et des rues propres

*Durant le mois de juin, l'administration communale de Jette organise une nouvelle campagne de propreté, à l'initiative de l'échevine de la Propreté Claire Vandevivere. Trois affiches, intitulées "Jette, commune propre. Nous y travaillons. Et vous?", accompagnent cette campagne qui aborde trois thèmes : la lutte contre les déjections canines, l'abandon de déchets ménagers à côté des poubelles de rue et les dépôts clandestins près des bulles à verre. Ces problèmes nuisent à la propreté des rues et procurent du travail inutile aux services communaux, alors qu'ils pourraient être évités si tous les citoyens faisaient usage des nombreuses solutions qui leurs sont offertes pour se débarrasser de leurs déchets.*

*Les autorités communales et les habitants peuvent unir leurs efforts pour préserver la propreté de l'espace public à Jette.*

*L'administration communale assume pleinement ses responsabilités à ce niveau. Le soutien de la population est toutefois indispensable pour atteindre de bons résultats.*

*Comment participer ? Vous pouvez commander une affiche de la campagne propreté pour la coller à la fenêtre. Vous apporterez ainsi votre contribution à cette grande action de sensibilisation pour la propreté de votre cadre de vie.*

**Vous souhaitez obtenir l'une des affiches de la campagne de propreté ? Il vous suffit de la demander au service Communication - communication.1090@jette.irisnet.be - 02.423.13.22.**

### Des poubelles pour les petits déchets, pas pour les déchets ménagers

*A Jette, il y a près de 400 poubelles dans les rues, les parcs, aux arrêts de bus,...*

*Elles ne sont pas destinées à accueillir les sacs de déchets ménagers et autres dépôts clandestins.*

Notre commune a placé des poubelles dans les rues, les parcs, aux arrêts de bus, ... pour contrôler au mieux le problème des petits déchets. Les poubelles communales sont au nombre de 377. Bien trop souvent, des gens viennent y déposer leurs déchets ménagers ou leurs objets encombrants. Telle n'est pourtant pas la vocation des poubelles publiques. Ce comportement qui nuit à la propreté et charge inutilement les services communaux est par ailleurs punissable. Vos déchets ménagers, qu'il s'agisse des déchets non triés ou des collectes sélectives de papier ou de PVC, sont enlevés toutes les semaines par Bruxelles-Propreté. Il n'y a donc aucune raison pour les abandonner en rue.

Les poubelles publiques sont vidées quotidiennement par une équipe du service communal de la Propreté. En outre, 25 balayeurs de rue prennent en charge le nettoyage des 54 km de voiries communales. Ces hommes veillent à la propreté de notre espace public par tous les temps. Ils méritent

très certainement le respect des habitants. A noter que les poubelles sont réparties sur l'ensemble du territoire jettois.

#### Petits déchets

Saviez-vous que...

- ... il y a 377 poubelles dans les rues, les parcs, aux arrêts de bus, ... de notre commune
- ... ces poubelles sont uniquement destinées aux petits déchets et PAS aux déchets ménagers
- ... vos déchets ménagers sont enlevés toutes les semaines par Bruxelles-Propreté
- ... les poubelles publiques sont vidées quotidiennement
- ... 25 balayeurs de rue veillent à la propreté de l'espace public
- ... vous risquez une taxe de 99 € si vous abandonnez vos déchets ménagers à côté des poubelles publiques



## 16 juin 2007

### Action de nettoyage "Rues propres"

Dans le cadre de la campagne de propreté, l'administration communale mène une action "Rues propres". En collaboration avec les comités de quartier qui ont répondu à l'appel, cette grande action de nettoyage se déroulera le samedi 16 juin à partir de 9h dans les quartiers Capart, Saint-Vincent de Paul, Coin Oublié, Verschelden, Van Bortonne et Vanderborgh. Les habitants et les balayeurs de rue travailleront côte à côte pour rendre à l'espace public un aspect impeccable. En outre, cette action permettra de sensibiliser les participants à leur rôle en tant qu'acteurs dans la propreté de leur quartier.

Au total, ce sont six quartiers qui prendront part à l'action de nettoyage. L'administration communale mettra le matériel nécessaire à disposition, mais les habitants peuvent bien entendu venir avec leur balai. Pour clôturer cette opération par un moment de détente, les participants seront invités à partager le verre de l'amitié à 11h30 au Centre Technique (rue Dupré 113).

**Pour participer à l'opération "Rues propres", contactez l'ombudsman de la Propreté publique Dirk De Boeck (0475/573.276 entre 8h30 et 15h30 - deboeck@jette.irisnet.be)**

Saviez-vous que...

- ... le bon état et la propreté des trottoirs sont de la responsabilité des habitants
- ... les balayeurs de rue ont pour mission de veiller à la propreté des autres parties de l'espace public

## Les bulles à verre ne sont pas des dépotoirs pour encombrants

*Faites enlever vos objets encombrants à domicile ou déposez-les à la déchetterie*

Le service communal de la Propreté est régulièrement confronté à des dépôts clandestins. Ces déchets indésirables se concentrent souvent autour des bulles à verre. L'administration communale tient à rappeler que cette pratique est interdite. Les auteurs de dépôts clandestins s'exposent à une lourde taxe. Différentes possibilités s'offrent aux personnes qui souhaitent se débarrasser d'objets encombrants ou d'autres déchets. Deux déchetteries sont accessibles en Région bruxelloise, tandis que les encombrants sont aussi enlevés à domicile. Malgré ces solutions et le risque d'amende, certains s'obstinent pourtant à abandonner leurs déchets n'importe où.

Les Jettois peuvent déposer leurs objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...) dans l'une des deux déchetteries régionales. La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à Forest. Elles sont accessibles du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Les ménages peuvent y laisser gratuitement la plupart de leurs objets encombrants. Un paiement de 2,5 €/pièce est demandé pour certains objets, comme les volets, les WC,... Par ailleurs, les particuliers, les com-

merçants, les artisans et les petites entreprises peuvent décharger leurs déchets de construction (châssis, éviers, volets, marbres, poutres,...) à la déchetterie contre paiement. Des renseignements sur les déchetteries régionales peuvent être obtenus sur le site [www.bruxellesproprete.be](http://www.bruxellesproprete.be) ou par téléphone au 0800.981.81.

Bruxelles-Propreté procède également à l'enlèvement d'objets encombrants à domicile. Il suffit d'en faire la demande par téléphone au numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous du lundi au samedi. Assurez-vous ensuite que quelqu'un sera présent chez vous à la date et à l'heure prévues. Vous avez droit à un enlèvement gratuit de 2 m<sup>3</sup> d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire.

Les dépôts clandestins ont une influence négative sur la qualité du cadre de vie dans notre commune. Ils occasionnent en outre une charge de travail supplémentaire pour les équipes chargées de la propreté sur le territoire communal. Aussi, la Région et l'administration communale ont-elles décidé d'agir de manière préventive et répressive à l'encontre des personnes qui fuient leurs responsabilités de citoyens. Les services connaissent les

endroits où le risque de dépôt clandestin est le plus grand et y mènent des actions de contrôle, même la nuit. Les sanctions auxquelles les contrevenants s'exposent ne sont pas légères. La taxe pour dépôt clandestin peut atteindre 197 € (+ 96 €/m<sup>3</sup> supplémentaire). Le message est donc clair : ayez recours aux solutions qui vous sont proposées pour vous débarrasser de vos objets encombrants.

**Vous remarquez un dépôt clandestin ? Contactez l'ombudsman communal de la Propreté publique Dirk De Boeck – 0475/573.276 (entre 8h30 et 15h30) – [deboeck@jette.irisnet.be](mailto:deboeck@jette.irisnet.be).**



### Dépôts clandestins et bulles à verre

Saviez-vous que...

- ... il y a 52 bulles à verre à Jette
- ... elles sont uniquement destinées au verre
- ... vous pouvez déposer vos objets encombrants dans les deux déchetteries régionales
- ... Bruxelles-Propreté enlève vos encombrants à domicile
- ... si vous abandonnez des déchets près d'une bulle à verre, vous êtes l'auteur d'un dépôt clandestin
- ... la commune et la Région mènent une lutte active contre les dépôts clandestins
- ... les auteurs de dépôts clandestins risquent une taxe de 197 € (moins d'1 m<sup>3</sup>) + 96 €/m<sup>3</sup> supplémentaire

## Des canisites pour les chiens bien éduqués

*Avec 74 canisites, chaque quartier a sa toilette pour chiens*



Rien n'est plus désagréable que les crottes de chien sur les trottoirs. Depuis 25 ans, la commune de Jette consent des efforts importants pour résoudre la problématique des déjections canines. Et les résultats suivent. L'aménagement de nombreuses toilettes pour chiens a permis de réduire de manière significative la quantité de crottes de chien sur les trottoirs. Il reste cependant à convaincre tous les maîtres de conduire leur compagnon à quatre pattes vers un canisite pour qu'il y fasse ses besoins.

C'est en 1991 que notre commune s'est lancée dans l'aménagement de toilettes pour chiens. 74 canisites sont désormais implantés sur le territoire jettois, parmi lesquels 56 toilettes pour chiens et 18 espaces de liberté. L'objectif est d'équiper tous les quartiers d'un ou plusieurs canisites. Il ressort d'une étude que 100 canisites devraient être aménagés pour desservir la commune de manière optimale. La lutte contre les déjections canines est donc une action de longue haleine.

Les canisites sont généralement implantés sur des terrains communaux. Certains d'entre eux se situent cependant sur terrain privé (suite à une convention avec le propriétaire) ou semi-privé (comme à proximité des immeubles à appartements de l'avenue de l'Arbre Ballon et du Foyer Jettois). Plus récemment, la Région de Bruxelles-Capitale s'est lancée, elle aussi, dans l'aménagement de canisites sur les voiries régionales.

Les chiens peuvent avoir accès non

seulement aux canisites, mais également aux espaces de liberté implantés en certains endroits. Ces espaces clôturés permettent aux chiens de s'ébattre librement. Certains (comme à la plaine Liebrecht) sont équipés d'engins de jeux. Ces initiatives ont permis à notre commune d'obtenir le «Pets in Cities Award» qui récompense les projets destinés à favoriser une cohabitation harmonieuse entre les habitants et les animaux dans les villes.

Deux collaborateurs du service des Plantations assurent régulièrement l'entretien des canisites. Ils enlèvent les déjections et désinfectent la zone concernée avec des produits naturels afin d'éviter tout désagrément lié aux odeurs.

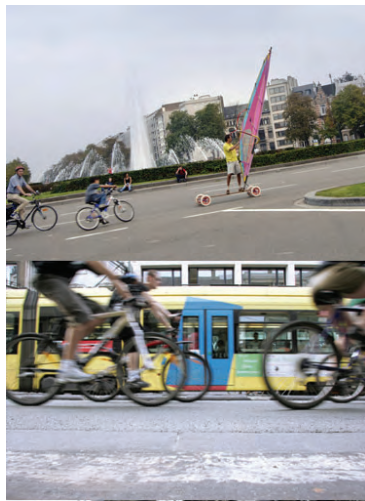
Le propriétaire qui laisse son chien faire ses besoins en dehors des endroits prévus à cet effet s'expose au paiement d'une amende administrative de 180 €. Un maître averti en vaut deux.

### Déjections canines

Saviez-vous que...

- ... 74 canisites sont aménagés sur le territoire jettois
- ... chaque quartier dispose d'une toilette pour chiens
- ... ces toilettes pour chiens sont nettoyées 3 fois par semaine avec des produits naturels
- ... la commune de Jette a été récompensée au niveau international pour ses efforts en faveur d'une intégration réussie des chiens dans la ville
- ... le maître qui laisse son chien faire ses besoins en dehors des endroits prévus à cet effet risque une amende administrative de 180 €





La pression automobile en milieu urbain ne cesse de croître, avec les conséquences néfastes que l'on connaît. Heures de pointe sans fin, embouteillages inextricables dans le centre, pollution,... Bruxelles compte 590.000 véhicules sur son territoire, soit 6 pour 10 habitants. Ajoutez à cela les navetteurs et vous aurez un aperçu du déferlement automobile que nous vivons au quotidien.

# En ville, sans ma voiture

## 23 septembre 2007

Des alternatives existent pourtant. C'est particulièrement le cas en ville où les modes de déplacement alternatifs sont plus nombreux et les trajets généralement plus courts. Les déplacements en transports publics, à pied, à vélo, en trottinette ou en rollers permettent de laisser la voiture au garage. Ces modes de déplacement doux conviennent parfaitement pour se rendre au travail ou pour faire des courses, si la distance le permet.

La Semaine de la Mobilité, du 16 au 23 septembre, et son point d'orgue, le dimanche sans voiture du 23 septembre, constituent l'occasion rêvée pour renoncer à utiliser la voiture. En route donc... sans voiture pour découvrir Bruxelles autrement : moins de pollution, moins de bruit, plus d'ambiance, plus de convivialité.

### Qui peut circuler en voiture le 23 septembre 2007 ?

L'interdiction d'utiliser son véhicule le dimanche sans voiture s'applique à tous les conducteurs entre 9h et 19h. Certaines exceptions (transports en commun, taxis,...) sont toutefois prévues. A noter que, pour des raisons de sécurité, la vitesse maximale sera limitée à 30 km/h sur l'ensemble du territoire régional.

Les cartes pour handicapés sont assimilées à un laissez-passer, pour autant que le détenteur de cette carte se trouve dans le véhicule ; en d'autres mots, cela suppose que la carte soit utilisée dans le respect des dispositions légales. Les personnes handicapées en possession d'une telle carte ne doivent donc pas demander de dérogation pour se déplacer en voiture ce jour-là.

Les personnes qui doivent impérativement utiliser leur véhicule le 23 septembre pour une raison exceptionnelle (raison professionnelle, médicale,...) sont tenues de demander un laissez-passer et ce, au plus tard le 19 septembre. Sachez qu'une telle demande ne donne pas automatiquement droit à une dérogation. Chaque cas est examiné par le secrétaire communal. Le formulaire de demande de dérogation sera disponible à partir de la mi-juin sur le site [www.jette.be](http://www.jette.be) et à l'Accueil de La Maison communale.

**Les demandes de dérogation doivent être introduites à l'administration communale de Jette - cabinet du secrétaire communal - chaussée de Wemmel 100 - tél. 02.423.12.26**

## Déchets

**L**a commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets dans l'agglomération bruxelloise. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus.

Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser. Ainsi, la collecte dominicale des déchets verts a repris le 1er avril.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

## Déchets verts

**COLLECTE REGIONALE.** D'avril à octobre, la Région organise, chaque dimanche après-midi, une collecte des déchets verts. Cette collecte commence à 14h. Il vous suffit de rassembler les déchets de votre jardin dans des sacs verts et d'entasser les branches, liées en fagots, près des sacs.

**SERVICE DES PLANTATIONS.** Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m<sup>3</sup> gratuits par an, 5 €/m<sup>3</sup> à partir du troisième m<sup>3</sup>. Tarif entreprises de jardinage jettoises: 12,50 €/m<sup>3</sup>. Tarif particuliers non-jettois: 12,50 €/m<sup>3</sup>. Tarif entreprises non-jettoises: 25 €/m<sup>3</sup>.

## Objets encombrants

**DECHETTERIES REGIONALES.** Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

**ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.** Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de vous assurer que quelqu'un sera présent chez vous à la date et à l'heure prévues. De novembre à mars, Bruxelles-Propreté remplace la collecte dominicale des déchets verts par une collecte des encombrants. Vous avez droit à un enlèvement gratuit de 2 m<sup>3</sup> d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire.

## Petits déchets chimiques

**COINS VERTS MOBILES.** Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut maintenant les retourner à votre pharmacien.

**Le calendrier des Coins Verts mobiles à Jette pour les mois de juin et juillet :**

**Place Cardinal Mercier (police) :** les 11 juin et 9 juillet - de 17h15 à 18h15

**Avenue Charles Woeste (ND de Lourdes) :** les 25 juin et 23 juillet - de 18h30 à 19h30

## Cartouches d'encre et GSM

Vous pouvez déposer vos cartouches d'encre vides ainsi que vos vieux GSM dans les boîtes de collecte en carton disposées dans certaines infrastructures communales: La Maison communale, les bibliothèques francophone et néerlandophone de la place Cardinal Mercier, la bibliothèque de Naeyer, le service des Plantations (avenue du Laerbeek 120), la salle Omnisports (avenue du Comté de Jette 1), la crèche communale (avenue Lecharlier 86). Les cartouches d'encre et les GSM sont recyclés en faveur de Radio Bobo qui rend visite aux enfants hospitalisés, notamment à l'hôpital des enfants Reine Fabiola.



## Un conseil consultatif de la personne handicapée Pour des initiatives bien ciblées



*En 2001, l'Association Socialiste de la Personne Handicapée (ASPH) et la Vlaamse Federatie van Gehandicaptten (VFG) ont lancé la Charte communale de l'Intégration de la Personne handicapée. 167 communes ont entrepris de mettre cette charte en oeuvre sur leur territoire. 29 d'entre elles y sont parvenues de manière satisfaisante et ont dès lors obtenu le label Handycity. Jette est l'une des communes qui portent désormais ce label, en raison de l'attention particulière accordée aux personnes porteuses d'un handicap.*



Le 28 mars 2007, le nouveau conseil communal a affirmé sa volonté de poursuivre la mise en oeuvre de la Charte communale de l'Intégration de la Personne handicapée, afin de conserver le label Handycity. La Commission communale de la Personne handicapée, créée en 2003, a en outre été remplacée par un "Conseil consultatif de la Personne handicapée".

Ce conseil consultatif a tenu sa première séance le 26 avril dernier, séance essentiellement consacrée à l'installation des membres. Le bourgmestre Hervé Doyen a délégué la présidence du conseil à André Liefferinckx, conseiller communal et ancien échevin des Affaires sociales. L'équipe bénéficie par ailleurs du renfort d'experts. Il est d'ores et déjà acquis que le conseil consultatif s'investira avec un enthousiasme renouvelé dans l'aide aux moins valides, par le biais d'initiatives adaptées à leurs besoins.

**Si vous souhaitez faire part de vos suggestions, de vos préoccupations ou de votre envie de vous engager comme bénévole, n'hésitez pas à prendre contact avec le Conseil consultatif de la Personne handicapée - administration communale de Jette - chaussée de Wemmel 100 - 02.422.31.80 ou 02.422.31.20.**

## Croix-Rouge de Belgique La section Jeunesse de Jette réalise un court-métrage

Les jeunes Jettois de 10 à 15 ans avec une âme de médecins en herbe ou de futurs sapeurs pompiers peuvent rejoindre la section Jeunesse de la Croix-Rouge. Cette section locale possède une particularité qui la rend unique: les jeunes qui la composent ont réalisé un film. Ce court-métrage de quatorze minutes est destiné à servir de soutien pédagogique aux animateurs de mouvements de jeunesse.

La section Jeunesse de la Croix-Rouge de Jette est un mouvement de jeunesse à part entière. Les activités proposées dépassent largement la fonction occupationnelle. De vrais projets sont mis en place: les benjamins secouristes reçoivent une formation, sanctionnée par un brevet officiel, qui leur permet d'acquérir les premiers réflexes en cas d'accident. La participation à ce mouvement ne s'arrête pas là. Comme toutes les organisations centrées sur les jeunes, la Croix-Rouge met en place d'autres types d'activités destinées à les divertir: création d'un char pour la Zinneke Parade, camps de vacances,... Petit plus pour les benjamins secouristes jettois: la création d'un film, depuis l'écriture du scénario jusqu'à sa diffusion. Le film réalisé par la section de Jette s'intitule "Le secourisme: un jeu d'enfants! Pourquoi pas vous?". Il met en scène les benjamins secouristes dans des situations d'accidents et montre les réactions à adopter.

### De jeunes (pré)adolescents derrière la caméra

L'idée de réaliser un film est venue à Dany Guns, animateur de la section jettoise, après qu'il ait constaté le peu de soutien audiovisuel disponible pour les responsables de groupes de jeunes. Pour pallier ce manque, il a décidé d'associer les benjamins à l'une de ses passions: le cinéma. Ensemble, les 10-13 ans et leur animateur ont écrit quatre scénarii qu'ils ont soumis, pour accord, à la direction générale de la Croix-Rouge. C'était il y a près de cinq ans. Deux ans plus tard, une fois les subsides garantis, les secouristes/cinéastes en herbe sont passés à la réalisation proprement dite. Une vingtaine d'enfants ont joué un rôle actif, aussi bien devant que derrière la caméra (décorateurs, scriptes, soutiens de plateau,...) pour un tournage qui a duré un jour et demi et bénéficié de la présence de Malvira, la célèbre marionnette de Patrick Chabot.

### Peu de frais de personnel

"Ce qui est fantastique, explique Dany Guns, c'est que toutes les personnes qui ont participé à ce projet se sont impliquées de manière totalement désintéressée et bénévole. Grâce au Magic Land Theater, avec qui nous participons à la Zinneke Parade, nous avons obtenu notre "guest star"

Malvira. Même les pompiers de

Bruxelles nous

ont apporté leur soutien. La scène où vous voyez les centralistes du 100 répondre aux appels a été tournée sur place, là où aboutissent les demandes de secours."

La réalisation d'un film suppose des moyens techniques et un savoir-faire de professionnel. "Ici aussi, assure Dany, nous avons eu de la chance. Le technicien qui a fait le film s'est déplacé pour nous sans demander de salaire. Sur les 5.000 € que ce projet a coûté (60% des frais subsidiés par la Cocof, le reste pris en charge par la section jettoise de la Croix-Rouge), nous n'avons pratiquement pas dépensé d'argent en frais de personnel; les coûts techniques étaient bien plus importants."

Les deux mille copies de "Le secourisme: un jeu d'enfants! Pourquoi pas vous?" seront diffusées en Communauté française, dans les écoles qui en feront la demande mais surtout auprès des animateurs de mouvements de jeunesse.

**Renseignements: Section jettoise de la Croix-Rouge de Belgique - rue Vandenschriek 75 - 0476.22.98.22 (Dany Guns)**







## Opération de promotion pour le sport

L'inauguration de la nouvelle aile de la salle Omnisports le vendredi 11 mai dernier n'est pas passée inaperçue dans le monde sportif jettois. De nombreux responsables et membres de clubs s'étaient joints aux mandataires pour assister à cette inauguration festive qui marquait le coup d'envoi d'un week-end sportif. C'est dire si l'extension de la salle Omnisports était attendue avec impatience.

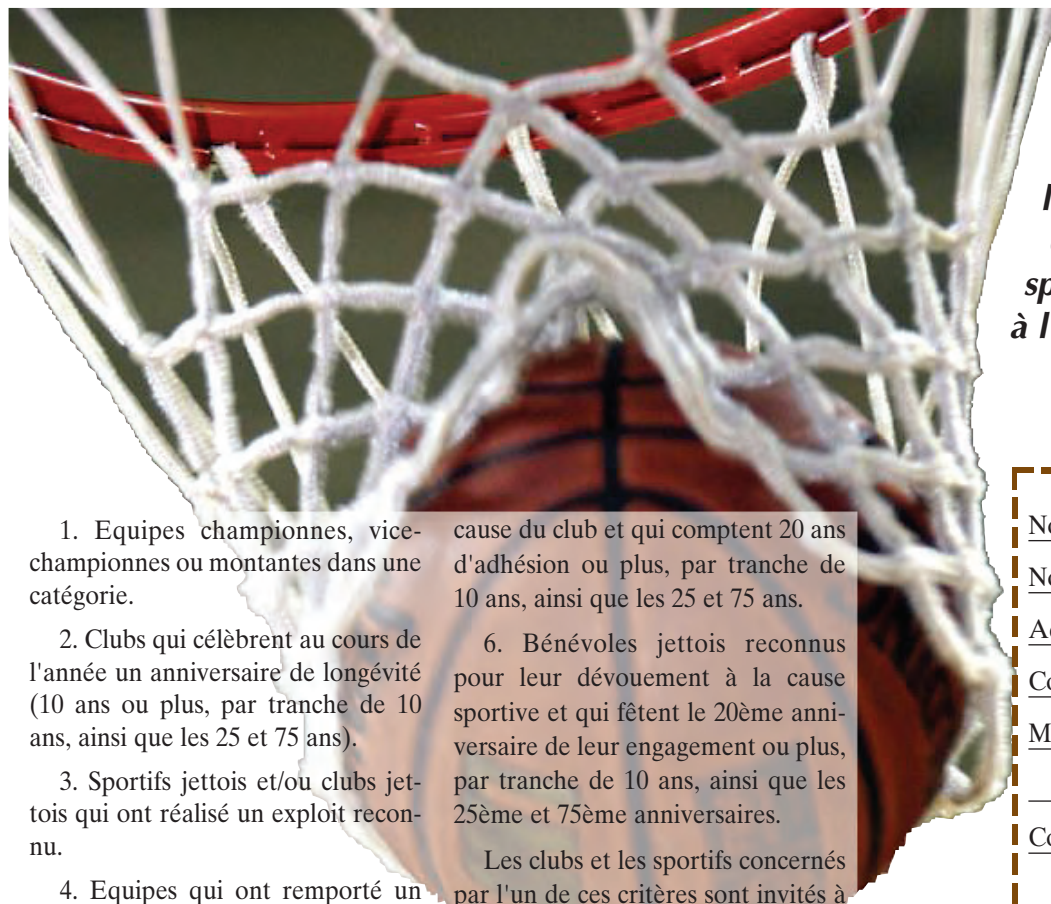
Le bourgmestre Hervé Doyen et l'échevin des Sports Benoît Gosselin n'ont pas manqué de rappeler combien il a fallu de persévérance pour mener à son terme ce projet initié il y a 10 ans. Ils ont en outre souligné la volonté des autorités communales de mettre à la disposition des clubs et des sportifs jettois des infrastructures adaptées à la pratique d'un large éventail de disciplines sportives. De son côté, Emir Kir, ministre en charge du Sport

au sein de la Commission communautaire française, n'était pas venu à Jette les mains vides. Il a en effet annoncé que la Région consentirait d'importants investissements dans les années à venir pour promouvoir la pratique du sport dans les 19 communes. Cette aide régionale permettrait notamment la rénovation du centre sportif du Heymbosch et du stade communal où un deuxième terrain serait aménagé. Des démonstrations de gymnastique, de danse et de basket ont clôturé cette inauguration.

Ce n'était qu'un avant-goût. Durant tout le week-end, le public a pu assister à des démonstrations, participer à des initiations et obtenir des informations auprès des clubs sportifs jettois. Voilà une bien belle opération de promotion pour la pratique du sport dans notre commune.



## Sportifs jettois à l'honneur



**Le lundi 18 juin prochain à 19 heures aura lieu à l'Hôtel du Conseil la remise annuelle des mérites sportifs, par l'échevin des Sport Benoît Gosselin et le président de l'asbl Sports à Jette Eric Schuermans. Ces distinctions récompensent des clubs ou des sportifs qui, en cette fin de saison, répondent à l'un des critères énumérés ci-dessous.**

1. Equipes championnes, vice-championnes ou montantes dans une catégorie.

2. Clubs qui célèbrent au cours de l'année un anniversaire de longévité (10 ans ou plus, par tranche de 10 ans, ainsi que les 25 et 75 ans).

3. Sportifs jettois et/ou clubs jettois qui ont réalisé un exploit reconnu.

4. Equipes qui ont remporté un challenge fair-play dans le cadre d'un championnat.

5. Sportifs jettois membres d'un club qui se sont fait remarquer par leur fidélité et leur dévouement à la

cause du club et qui comptent 20 ans d'adhésion ou plus, par tranche de 10 ans, ainsi que les 25 et 75 ans.

6. Bénévoles jettois reconnus pour leur dévouement à la cause sportive et qui fêtent le 20ème anniversaire de leur engagement ou plus, par tranche de 10 ans, ainsi que les 25ème et 75ème anniversaires.

Les clubs et les sportifs concernés par l'un de ces critères sont invités à se faire connaître en renvoyant le talon-réponse ci-contre au service communal des Sports (chaussée de Wommel 100 à 1090 Jette) et ce, pour le 15 juin 2007 au plus tard.

Nom du club :

Nom du responsable :

Adresse :

Concerné par le point : 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6

Motivation de la demande :

Commentaires éventuels :



# Jean Roba et la petite enfance

## Un parcours inaugural en guise d'hommage

*On ne cesse de le répéter : les places d'accueil pour les tout-petits font cruellement défaut en Région bruxelloise. Loin de s'arrêter à ce constat fataliste, les autorités communales jettoises se sont retroussé les manches après avoir clairement placé la petite enfance au centre des priorités. La législature 2001-2006 a ainsi vu la création d'une Commission de la Petite Enfance et le lancement de différents projets visant à diversifier les possibilités offertes aux parents pour assurer l'accueil de leurs jeunes enfants pendant qu'ils travaillent. La plupart de ces projets ont abouti aujourd'hui et se soldent par une augmentation de près de 20% des places d'accueil publiques à Jette, soit un total de 144 places dans les différentes infrastructures communales. A noter que de nouveaux projets seront concrétisés dans les années à venir.*



Claire Vandevivere, échevine de la Petite Enfance, et Benoît Gosselin, son prédécesseur sous la législature précédente, avaient donc toutes les raisons de se réjouir le 16 mai dernier, lors du parcours inaugural qui a conduit les participants à la découverte de deux infrastructures communales dédiées à l'accueil des plus jeunes. Intitulé «Jean Roba et la Petite Enfance à Jette», l'événement constituait également un hommage au célèbre dessinateur de bande dessinée dont les personnages accompagnent les enfants durant leurs jeux (lire ci-contre). L'épouse de Jean Roba, ses deux frères et différents membres de la famille avaient d'ailleurs accepté de prendre part à ce parcours inaugural en trois étapes.

### Le rond-point Boule et Bill

Le parcours a débuté de manière symbolique au rond-point Boule et Bill. Situé à l'angle de l'avenue du Heymbosch et de l'avenue Van Engeland, ce rond-point ne portait jusqu'ici aucun nom. Or, c'est là, non loin de la maison de leur célèbre papa, que fut inaugurée le 29 septembre 2000 une statue de Boule et Bill, oeuvre



du sculpteur Tom Frantzen. Suite au décès de Jean Roba, la commune de Jette a voulu lui manifester son admiration et sa gratitude. En sa séance du 22 novembre 2006, le conseil communal a dès lors décidé de baptiser ce rond-point du nom du petit garçon et de son cocker.

C'est à la veuve de Jean Roba et à l'échevin de l'Espace public Jean-Louis Pirotton qu'est revenu l'honneur de dévoiler les plaques de rue qui portent la mention «Rond-point Boule et Bill / Bollie en Billierotonde». A l'issue du parcours inaugural, le bourgmestre Hervé Doyen a offert l'une de ces plaques de rue à madame Roba, en souvenir de cet hommage rendu par la commune de Jette au créateur de ces petits personnages qui ont fait rêver des millions d'enfants.

### La fresque Boule et Bill

Pendant une dizaine d'années, deux préguardiennats, ouverts aux enfants de 18 mois à 3 ans, ont partagé les mêmes locaux sur le site de l'école Van Asbroeck, rue Legrelle. Les enfants et leurs puéricultrices s'y trouvaient cependant à l'étroit. Aussi, l'un des préguardiennats, baptisé La Ribambelle, a-t-il déménagé en janvier 2004 vers le rez-de-chaussée d'un immeuble communal entièrement rénové au n° 300 de la rue Léopold Ier. Les locaux de la rue Legrelle qui abritent désormais le préguardiennat

Boule et Bill viennent, quant à eux, de subir un lifting.

Le parcours inaugural dans les milieux d'accueil coïncidait avec la fête au préguardiennat Boule et Bill. C'est donc devant les parents, les puéricultrices et les enfants déguisés en petits cockers que madame Roba a coupé le ruban, inaugurant ainsi officiellement la fresque réalisée après le décès du dessinateur.

### La maison de l'enfance Pouf et Caroline

Troisième et dernière étape du parcours : l'inauguration de la maison communale d'accueil de l'enfance Pouf et Caroline où une plaque inaugurale a été dévoilée. Cette infrastructure qui peut accueillir 12 enfants âgés de 0 à 3 ans a ouvert ses portes en avril 2006 dans le pavillon Stiénon, rénové de fond en comble pour l'occasion.

### Des projets pour l'avenir

Le mouvement amorcé sous la législature précédente pour élargir les possibilités d'accueil de la petite enfance à Jette se poursuit donc avec détermination. Des projets ambitieux figurent à l'agenda du nouveau collège des bourgmestre et échevins. Citons la création d'une maison communale d'accueil de l'enfance au coin de la chaussée de Wemmel et de la drève de Rivieren ou encore l'implantation d'une crèche dans les Jardins de Jette.



### Jean Roba, son univers et la commune de Jette

Jean Roba, jettois depuis 1951, avait accepté d'associer l'univers de ses bandes dessinées aux projets liés à l'amélioration de l'accueil de la petite enfance à Jette. Il avait ainsi participé en 2004 à l'inauguration du préguardiennat La Ribambelle dans un immeuble communal entièrement remis à neuf rue Léopold Ier. Une splendide fresque qui illustre l'harmonie multiculturelle de cette BD égaie l'espace de jeux des enfants dans le jardin. Ce fut ensuite le tour du préguardiennat de la rue Legrelle, rebaptisé Boule et Bill. Ici, c'est sur un mur de la salle de jeux que fut peinte une fresque murale qui met en scène le jeune héros et son cocker. Jean Roba, décédé en juin 2006, n'en vit cependant pas la réalisation. Lors de la création d'une maison communale d'accueil de l'enfance en 2006 dans le pavillon Stiénon, c'est à nouveau vers l'univers du bédéiste que les autorités communales se sont tournées pour lui donner un nom. Le choix s'est porté sur «Pouf et Caroline». Pouf, le meilleur copain de Boule, et Caroline, la tortue, qui aime tendrement Bill symbolisent l'amitié, une valeur que les puéricultrices tentent d'inculquer aux jeunes enfants dont elles ont la garde.







## 17 juin 2007: Charity Run

### Arrivée du rallye d'ancêtres sur la place Cardinal Mercier

**Le dimanche 17 juin, le Rotary Club Bruxelles Atomium organise la 14ème édition du Charity Run, au profit d'enfants défavorisés. Ce rallye d'ancêtres s'achèvera sur la place Cardinal Mercier vers 17 heures. Vous pourrez y admirer ces petites merveilles de la mécanique d'autrefois.**

Cet événement annuel permet au Rotary Club de soutenir une bonne cause. Cette année, les bénéfices serviront à l'organisation de vacances à la mer ou en Ardenne pour des enfants placés et au paiement de repas chauds dans les écoles.

Le rallye conduira les participants et leurs splendides ancêtres vers le château de Corroy. Après le repas de midi à la ferme-château de Falnuée à Mazy, ils prendront la direction de Jette où leur arrivée devant la gare est prévue vers 17h. La remise des prix aura lieu à l'Hôtel du Conseil, en présence du bourgmestre Hervé Doyen, de l'échevin des Sports Benoît Gosselin et du président de l'asbl Sport à Jette Eric Schuermans.

**Info : Luc Wauters - tél. 02.479.95.74 - GSM : 0477/512.466**

## 24 juin 2007: Cycle for Life

Le 24 juin 2007, vous pourrez rouler et marcher au profit de la recherche contre le cancer. Sept centres universitaires se sont unis pour organiser cette balade à pieds et à vélo, baptisée Cycle for Life. Des parcours de marche à pieds de 4, 8 ou 12 km ainsi que des itinéraires de 25, 50 ou 100 km à vélo vous seront proposés au départ de l'UZ Brussel (avenue de Laerbeek 101). Le départ officiel de cette initiative unique pour les patients souffrant du cancer sera donné à 11h. Vous pouvez soutenir cette action grâce aux 5 € de participation que vous verserez. Cette somme sera intégralement reversée à la recherche contre le cancer. En outre, l'organisateur Roche Oncology doublera ce montant. Vous pouvez vous inscrire dès à présent ou sur place le jour même.

### Du temps et de l'argent pour la recherche scientifique

Le cancer reste à ce jour la seconde cause principale de mortalité; environ 1 personne sur 4 décède des suites de cette terrible maladie.

La recherche scientifique dans le domaine du cancer et les investigations visant à améliorer ou à innover en matière de traitement doivent dès lors rester des préoccupations prioritaires. En Belgique, de très nombreux projets de recherche particulièrement prometteurs sont en cours dans différents centres universitaires, mais la recherche coûte cher et prend du temps.

Cycle for Life a pour but de soutenir les patients



et les chercheurs dans leur lutte contre le cancer, autant moralement que financièrement. La recherche scientifique est et reste importante pour vaincre cette maladie. Cycle for Life donne à chacun l'occasion d'apporter sa petite pierre à cette initiative, en passant une agréable journée sportive.

### Cycle for Life

**24 juin 2007**

de 11h à 13h

UZ Brussel

Avenue de Laerbeek 101 - 1090 Jette

**Infos: [www.cycleforlife.be](http://www.cycleforlife.be)**

## Dernières occasions de chiner !

*La saison des brocantes est déjà bien entamée. Les chineurs s'en sont déjà donné à cœur joie. Quelques rendez-vous figurent cependant à l'agenda pour les semaines et les mois à venir. Ne manquez pas les dernières occasions de battre le pavé jettois, à la recherche d'un bibelot unique.*



### Brocante "Capart"

**23 juin 2007**

Avenue Capart

**Renseignements: 0479.379.529**

### Brocante "Sainte-Claire"

**24 juin 2007**

Quartier Sainte-Claire

**Renseignements: 0496.378.340**

### Brocante "Marché annuel"

**27 août 2007**

Rues Van Bortonne, Van Huyneghem, Thomaes, Gillebertus et Werrie

**Renseignements: CECO - 02.538.56.49**  
**les mercredi et ven-dredi de 15h à 18h.**

### Brocante "Vanderborgh"

**15 septembre 2007**

Rue Vanderborgh

**Renseignements: 0477.974.311**

## Tous les jeudis, un marché à la galerie Mercure

Le jeudi 24 mai dernier, un marché a été organisé pour la première fois à côté de la galerie Mercure, à l'angle des avenues Swartenbrouck et Liebrecht. Ce marché de proximité qui propose des produits alimentaires et des articles textiles se déroulera tous les jeudis de 9 à 14h, à l'initiative des commerçants de la galerie Mercure et de l'échevin du Commerce et des Animations Bernard Lacroix.



## Du 14 au 21 septembre: Séjour à la mer



C'est un séjour en pension complète au Club Floréal à Nieupoort qui vous est proposé.

Le Floréal, proche du centre de Nieupoort-Bains, est situé à 100 mètres de la digue. Le logement est prévu en studios, appartements de 1 ou 2 chambres, munis de tout le confort (salle de bain, WC, télévision, kitchenette avec réfrigérateur et téléphone). Quelques chambres-single sont disponibles moyennant un supplément de 87,50 € pour tout le séjour. Les appartements comprenant 2 chambres séparées peuvent être occupés par 2 personnes sans supplément "single".

Le Floréal offre beaucoup de distractions: piscine, bar, cafétéria,

pétanque, mini-golf, soirées animées (soirées dansantes, bingo, jeu de questions-réponses). Deux excursions seront organisées pendant le séjour.

Prix: 485 €, comprenant le transport en autocar, le séjour en pension complète, les boissons à table (bière ou eau), les soirées animées, les excursions. Le pourboire des chauffeurs lors

des trajets aller et retour et lors des excursions n'est pas inclus dans le prix.

**Réservations: dès maintenant. Un acompte de 200 € est à payer lors de la réservation. Le formulaire de réservation peut être obtenu sur simple demande téléphonique auprès du service Seniors.**

### Infos et inscriptions : Service Seniors

La Maison communale - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette  
Entresol - bureau 042

Ouvert au public: le lundi, mardi, mercredi et vendredi,  
entre 10h et 11h30 et le jeudi entre 14h et 15h30.

Tél.: 02.423.12.66 - courriel: phellem@jette.irisnet.be

## Parole de scout ! On n'avait jamais vu ça...

Ils étaient 90.000 dans les rues de la capitale le dimanche 29 avril dernier, 90.000 scouts et guides de tous âges qui avaient convergé vers Bruxelles à l'appel des cinq fédérations belges - trois francophones et deux néerlandophones - pour fêter le centenaire du scoutisme. Ce rassemblement, unique en Europe par son ampleur, n'est certes pas passé inaperçu.

Dès le matin, des trains spéciaux ont débarqué dans différentes gares des flots d'enfants et d'adolescents enthousiastes. Les plus jeunes (de 5 à 12 ans) sont arrivés en gare de Jette et de Bockstael avant de rejoindre les parcs de Laeken et d'Osseghem où les attendaient jeux et animations. En début d'après-midi, ils ont pris place dans les tribunes du stade Roi Baudouin pour assister à un spectacle de clôture avec 600 figurants, une fanfare et un groupe musical. Pendant ce temps, leurs aînés (de 12 à 18 ans) qui avaient passé la matinée dans les parcs du centre-ville se retrouvaient à Jette et à Bockstael pour former une parade festive. Sous la conduite d'un Baden Powell géant, ils ont convergé vers le plateau du Heysel en un long ruban coloré, au son des chants et des percussions, pour assister à leur tour au spectacle du centenaire dans le stade.

Au moment de dresser le bilan de ce JAMbe extraordinaire, les organisateurs avaient toutes les raisons de se réjouir. Ce rassemblement, largement couvert par les médias, a sans aucun doute contribué à donner une image positive du scoutisme. En outre, grâce à l'encadrement de centaines de bénévoles et des forces de l'ordre, la journée s'est déroulée sans incident. Parole de scout ! On remet ça dans 100 ans...



## 22ème cross des écoles jettoises

### De jeunes coureurs sur la première marche du podium



Le mercredi 23 mai, par une après-midi ensoleillée, l'ambiance des grands jours régnait dans le parc de la Jeunesse. Des dizaines d'enfants encourageaient de leurs cris les jeunes participants au 22ème cross des écoles jettoises. Les élèves, issus des écoles primaires de Jette, se sont donnés à fond pour atteindre la ligne d'arrivée et monter sur la première marche du podium. L'échevin des Sports Benoît Gosselin, le président de l'asbl Sport à Jette et l'équipe de Prévention veillaient au bon déroulement de l'événement d'où les gagnants, fiers de leur exploit, sont repartis avec une médaille autour du cou.





## Une soirée d'information et d'échange sur le thème du deuil

Tôt ou tard, chacun dans son existence est confronté à la perte d'un être cher. Le sentiment de manque suite au décès d'une personne proche est une expérience de vie universelle. En même temps, la confrontation au deuil est une expérience vécue de façon unique et très personnelle par chacun d'entre nous. Pour certains, cette expérience sera une étape de vie fondamentale traversée de façon sereine. Pour d'autres il s'agira d'un bouleversement important, d'un passage déroutant, d'une remise en question difficile et douloureuse, d'une perte des points de repères fondamentaux. On peut se sentir fragilisé et démuni face à son propre ressenti lorsqu'on vit un deuil. De nombreuses questions ne manquent alors pas de se poser. Qu'est-ce que le deuil et quels en sont les divers stades? Qu'est-ce que le travail du deuil? Comment se déroule-t-il et quand ce processus prendra-t-il fin?

"Le Petit Prince a dit...", groupe de parole pour personnes endeuillées d'un être cher, donne la possibilité de partager son vécu, ses souffrances et ses espérances avec des personnes confrontées à la même expérience de vie. Il cède la parole aux participants qui peuvent exprimer leur douleur et leurs sentiments dans un climat de respect, de compréhension et d'écoute.

Le 11 juin prochain, "Le Petit Prince a dit..." organise une soirée d'information et d'échange sur le thème du deuil avec la participation de :

- Jean-Marc Priels, psychologue au Nouveau Centre Primavera
- Emmanuelle Zech, psychologue, professeur en psychologie clinique et en psychologie de la santé à l'UCL, auteur de "Psychologie du deuil - Impact et processus d'adaptation au décès d'un proche"
- Caroline Fierens du Bureau d'Assistance aux Victimes de la commune de Jette



### Soirée d'information et d'échange sur le thème du deuil le lundi 11 juin à 19h

à la salle polyvalente de la bibliothèque néerlandophone (place Cardinal Mercier 6)

Pas de frais de participation  
Inscription souhaitée

**Renseignements: 02.423.14.56 ou 0499.588.624.**

## Cours communaux de Promotion sociale J.L. Thys

# Apprendre les langues en cours du soir et du jour

***A la recherche d'un emploi ? Un examen en perspective ? Besoins de rafraîchir vos connaissances ? Envie de parler une autre langue ?...***

Il y a 36 bonnes raisons pour se lancer dans l'apprentissage d'une langue. Les cours communaux de Promotion sociale J.L. Thys, organisés avec le soutien de l'échevin de l'Enseignement francophone Merry Hermanus, proposent un large éventail de cours de langue en soirée et durant la journée. Des cours d'habillement sont également prévus au programme.

### En soirée :

**Néerlandais - anglais - espagnol - français - habillement**  
Deux soirées par semaine, de 18h30 à 21h40 (selon le niveau)

**Italien - allemand - chinois**

Une soirée par semaine, de 18h30 à 21h40

### En journée :

**Français pour débutants - néerlandais pour débutants**  
Deux matinées ou deux après-midi par semaine

**Date de la rentrée scolaire : lundi 3 septembre 2007**

**Inscriptions : fin août 2007 et septembre 2007**

Accès : STIB (18, 19, 49, 53, 81, 94 et métro Pannenhuis) ou train (gare de Jette)

**Cours communaux de Promotion sociale J.L. Thys**  
**Rue Essegem 101 à 1090 Jette**  
**Tél. 02.427.07.57 - promsoc.jlthys@jette.irisnet.be**

## La Récré:

### lieu de rencontre enfants et parents

La Récré est un espace où les petits (0 à 3 ans) peuvent faire de nouvelles expériences et se faire de nouveaux copains. Les mardi et jeudi matin, les grands peuvent y papoter et souffler un peu hors de la maison.

La Récré se veut un lieu de parole qui prépare les enfants et leurs parents à l'entrée en crèche ou à l'école. Les futurs parents sont les bienvenus.

Cet espace organise en outre, des ateliers d'éveil (massage pour bébé et psychomotricité). L'occasion est donnée aux mamans et aux papas accompagnés de leur bébé de prendre le temps de se retrouver avec leur enfant, de (re)découvrir le plaisir de toucher et d'être touché, de s'émerveiller et de se laisser attendrir.

#### La Récré

- matinée de rencontre: mardi et jeudi (en dehors des congés scolaires) de 9h30 à 12h30

- massage pour bébé: vendredi de 10h30 à 11h30 (1 € par séance)

- psychomotricité: vendredi de 6h à 10h (1EUR par séance)  
rue Essegem 26 à 1090 Jette

**Renseignements: La Récré - 02.423.52.77**

LA RÉCRÉ EST UNE INITIATIVE DES ASBL LA MAISON MÉDICALE ESSEGEM ET L'ABORDAGE. AVEC LE SOUTIEN DE LA COCOF ET DE L'ONE.

## Cours de néerlandais à l'Audiovisueel Centrum

L'Audiovisueel Centrum (AVC) propose un large éventail de cours de langue sur trois sites à Jette (Gemeenschapscentrum Essegem et Erasmushogeschool) et à Meise (Wolvertem). Au programme pour la rentrée du 3 septembre 2007 figurent notamment des cours de néerlandais.

L'AVC qui dispense des cours du jour et des cours du soir est reconnu par la Communauté flamande et délivre dès lors un diplôme attestant de la connaissance élémentaire, pratique ou approfondie de la langue, selon le niveau de l'élève.

### Inscriptions pour l'année scolaire 2007-2008:

Erasmushogeschool (avenue du Laerbeek, site de l'UZ Brussel) - 1er étage - local 4107, du 4 au 30 juin (le lundi de 18 à 20h)

- reprise des inscriptions le 20 août

**Pour tout renseignement: Audiovisueel Centrum**  
**- avenue du Laerbeek 121 - tél.: 02.269.55.46**





**Action de nettoyage  
"Quartiers propres"**

**Le 16 juin 2007 dans 6 quartiers**

Dans le cadre de la campagne de propreté, l'administration communale mène une action de nettoyage "Quartiers propres".

En collaboration avec les comités de quartier, les habitants des quartiers Capart, Saint-Vincent de Paul, Coin Oublié, Verschelden, Van Bortonne et Vanderborcht empoigneront leurs balais le 16 juin à 9h, avec l'aide des balayeurs de rue. Pour clôturer cette opération par un moment de détente, les participants seront invités à partager le verre de l'amitié à 11h30 au Centre Technique (rue Dupré 113).

**Infos: page 6**



**Jazz Jette June**

**le 22 juin 2007**

A 20h: Ivan Paduart Sextet  
Sur podium en plein air  
devant la gare de Jette,  
place Cardinal Mercier

De 21h30 à 1h00: Promenade musicale JJJ  
dans 19 établissements du centre de Jette.

**19 concerts simultanés.**

Des styles, swing et groove  
pour tous les goûts.

4 heures de musique jazz et blues  
avec une centaine de  
musiciens exceptionnels !

**Infos: page 18 - tél. 02.426.64.39**

**Le groupe de théâtre jettois  
L'Entresort**  
présente son  
**spectacle de rétrospective  
2006-2007**

Compilations - Sketches - Théâtre  
- Cabaret - Danse  
les 20 juin à 14h30 et 30 juin à 20h30  
au Pavillon Wouters (rue Wouters 12)  
Entrée: 7 € - petits revenus: 5 €

**Réservations: 02.256.04.07  
ou 0484/594.487**

**Théâtre  
«Le quadrifolium»**

par la troupe Comédie et Compagnie  
Le quadrifolium : quatre feuilles, quatre  
pétales, quatre femmes... Elles vivent à  
la recherche d'une chance, d'une ren-  
contre, d'une nouvelle voie. Un homme  
va les rassembler et faire jaillir l'étincel-  
le. Non, pas un homme: un lutin, un  
génie...

Une création de l'atelier adultes d'im-  
provisation théâtrale de Comédie et  
Compagnie, animé par Frédéric Gibilaro

Avec Camille Herremans, Tony  
Meulemans, Marie Van Humbeek,  
Kathleen Tuut et Valérie Guichaoua  
**les 29 et 30 juin, le 1er juillet à 20h30**  
au Centre Armillaire (bd de Smet de  
Naeyer 145)

Entrée: 7 € - étudiants et adhérents  
Comédie et Cie: 5 € - art.27 : 1 €

**Réservations: 02.426.64.39**

**Quand rien ne va plus  
Groupe d'expression créative**

Le SSM Nouveau Centre Primavera  
et le Centre de Prévention du Suicide  
organisent un groupe d'expression créative  
qui s'adresse aux hommes et aux femmes  
qui se posent des questions sur la vie,  
qui cherchent à sortir des murs de la peur  
de l'angoisse, qui veulent rompre le cercle  
de la déprime ou de l'isolement.

**Groupe d'expression créative  
le 22 juin de 13h30 à 15h30**

au SSM Nouveau Centre Primavera (rue  
Stanislas Legrelle 48)

**Inscriptions:  
SSM Primavera - tél. 02.428.90.43**

**Rencontre autour d'un thème**

Le SSM Nouveau centre Primavera  
organise des groupes de parole où chaque  
participant peut faire part de sa réflexion  
personnelle et échanger ses points de vue  
avec les autres membres du groupe.

Chaque rencontre, en compagnie  
d'un psychologue spécialisé  
dans l'approche centrée sur la personne,  
tourne autour d'un thème.

**Rencontre autour d'un thème**

**Le 15 juin de 13h30 à 15h30:**

**"Le plein de douceur"**

**le 29 juin de 13h30 à 15h30:**

**"Mes choix... Mon audace..."**

au Centre Armillaire

(bd de Smet de Naeyer 145)

Une inscription préalable est nécessaire.

**Informations:**

**SSM Primavera - tél. 02.428.90.43**

**Exposition "Vivre à Jette"**

Du 15 juin au 28 septembre seront exposées à la Maison  
communale (durant les heures normales d'ouverture)  
les oeuvres présentées dans le cadre de  
l'exposition-concours "Vivre à Jette".

Le gagnant de ce concours verra son oeuvre reproduite  
sur la couverture du répertoire communal  
"Vivre à Jette" et sur l'affiche du marché annuel.  
De leur côté, les visiteurs pourront désigner par leur  
vote l'artiste qui remportera le prix du public.

**Exposition "Vivre à Jette"  
du 15 juin au 28 septembre**

à La Maison communale  
(chaussée de Wemmel 100)





## Rockardinal fait la fête au rock

**Le dimanche 27 mai, jour de Pentecôte, la place Cardinal Mercier a vibré au son de la 8ème édition de Rockardinal. Cette grande fête du rock fut, cette fois encore, une belle réussite. Les tributebands, groupes spécialisés dans les reprises, ont livré une prestation musicale brillante.**

Ce sont les musiciens du groupe Sanitarium qui ont essuyé les plâtres avec des reprises de Metallica, telles que 'Enter Sandman' et 'Nothing Else Matters', qui n'avaient rien à envier à la passion et à la puissance de leurs héros.

Avec les Memories, Johnny Hallyday

était de retour dans sa patrie d'origine, le temps d'un concert. Des titres comme 'Que je t'aime' ou 'Allumer le Feu' ont littéralement mis le feu à la place Cardinal Mercier. Ce fut ensuite au tributeband October de rendre hommage au groupe de rock irlandais U2. A entendre le public, on aurait cru que Bono lui-même était présent sur le podium de Rockardinal. Les spectateurs, venus en nombre, ne se sont pas privés d'entonner les hits de U2 : 'I Will Follow' et 'New Year's Day' notamment.

Malgré la pluie, l'ambiance était chaude devant le podium pour accueillir Clearwater. Avec le même son typique, le groupe a joué les morceaux à succès

de Creedence Clearwater Revival. 'Suzie Q', 'Commotion' et, bien à propos, 'Who'll Stop the Rain', ont fait dansé la foule.

Une fois la nuit tombée, ce sont les parrains du rock AC/DC qui étaient au programme. Le groupe néerlandais Action in DC a présenté un show phénoménal de rock pur à l'état brut. A l'ombre du clocher de l'église Saint-Pierre, les hits se sont succédés. Des classiques comme 'Highway to Hell' ou 'Let There Be Rock', accompagnés par un guitariste inspiré, ont emballé le public et conclu cette fête du rock de la plus belle manière.

## Mixture urbaine sous le signe du graffiti

Durant le week-end des 12 et 13 mai dernier, la deuxième édition de Mixture urbaine s'est déroulée à Jette. L'asbl Tarantino avait pour objectif d'offrir aux jeunes (et aux moins jeunes) un événement sous le

signe du mélange, avec du graffiti, du hip-hop, des dj's, un barbecue,... En raison du mauvais temps, une partie du programme a dû être annulée.

Les graffeurs, venus de tous les

horizons (même de France, pour certains), ne se sont toutefois pas laissés impressionner par la pluie.

Ils ont réalisé de très belles fresques urbaines à l'arrière des

immeubles Essegheem et dans la rue Essegheem. Les plus jeunes d'entre eux s'en sont donné à cœur joie sur le mur "expression libre" où ils ont appris les bases de l'art du graffiti.





## Le Centre Armillaire présente...

### Ciné-club Soukirai

#### "Le vent se lève" de Ken Loach

Irlande, 1920. Des paysans s'unissent pour former une armée de volontaires contre les troupes anglaises envoyées pour lutter contre les velléités d'indépendance du peuple irlandais. Damien abandonne sa jeune carrière de médecin et rejoint son frère Teddy dans le dangereux combat pour la liberté. Le traité conclu entre les deux parties pour mettre fin aux effusions de sang divise les Irlandais et déclenche une guerre civile. Des familles se déchirent, des frères deviennent ennemis.

"Le vent se lève" a obtenu la Palme d'or au dernier festival de Cannes.



**Le 20 juin à 20h**

Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 2,50 €

**Infos: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39**

### Cycle de conférences "Cent ans de Jazz"

#### "Les pianistes comme nous les aimons"

Le temps d'un après-midi, Louis Stevens, documentaliste, et Vicky Down, musicien, emmènent les amateurs de musique dans les méandres du jazz. Pour cette conférence consacrée aux pianistes, ils accueillent Paul Flamme (pianiste) comme invité. Le bar est ouvert à l'entracte.

**Le jeudi 21 juin de 14h15 à 17h15**

Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 5 €

**Infos: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39**

## Les ateliers de dessin enfants, ados et adultes exposent...



Le Centre culturel de Jette organise différents ateliers de dessin : 'Modèle vivant', 'Orientation picturale' et 'Paysage architectural' pour les adultes ; 'Piccolo', 'Intermezzo', 'Picasso' et 'Perfectio' pour les enfants et les adolescents. Les œuvres réalisées au cours de la saison seront exposées durant une semaine.

**Exposition des ateliers de dessin enfants, ados et adultes**

**Du 9 au 16 juin**

**Vernissage le 8 juin de 19h30 à 21h30**

Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Ouvert de 14 à 18h - fermé le dimanche

**Entrée libre**

**Infos: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39**

## Bruxelles fait son cinéma

Séance en plein air à Jette  
le 12 juillet 2007



Du 11 au 20 juillet 2007, revivez dans plusieurs communes bruxelloises des séances qui renouent avec la vieille tradition du cinéma itinérant en plein air.

A Jette, Libérations Films asbl et le Centre culturel de Jette présentent

**"Camping à la ferme" de Jean-Pierre Sinapi**

Six jeunes en difficulté de la banlieue parisienne débarquent au fin fond de la campagne française, escortés par leur éducateur, pour effectuer des travaux d'intérêt général. Ces adolescents vont perturber la vie paisible du petit village...

**Le jeudi 12 juillet à 21h55**

Sur la place Cardinal Mercier (devant la gare)

**Infos: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39**

## Troisième festival d'orgue de Jette



Confortée par le succès des deux premières éditions, la paroisse Saint-Pierre organise son 3ème festival international d'orgue. Les spectateurs pourront à nouveau admirer le son unique des orgues des frères Van Bever sous les doigts d'organistes, renommés ou prometteurs, dont le talent ne fait aucun doute. Ce festival d'orgue a débuté à la mi-mai et se poursuit encore jusqu'au 24 juin 2007. Les concerts ont lieu le dimanche à 17h en l'église Saint-Pierre.

**3 JUIN 2007 -**

**Keiko Inoue - Mendelssohn, Schumann, Vienne**

**10 JUIN 2007 -**

**Erwin Van Bogaert - Peeters, Guilmant, Callaerts**

**17 JUIN 2007 -**

**Susan Carol Woodson - Franck, Duruflé, Vienne**

**24 JUIN 2007 -**

**Christian Ott - Lefebure, Offenbach, Widor**

**Info : 0478/28.31.02**

## Lire dans le parc Garcet

Cet été, les livres descendent dans le parc Garcet pour offrir le plaisir de la lecture vivante aux enfants. Cette activité donne la possibilité à ceux qui ne partent pas en vacances de bénéficier du plaisir du livre et de la lecture.

Deux conteurs vous attendent au parc Garcet avec leur sac à histoires les mercredis d'été. En cas de pluie, la lecture se fera dans la salle Jeunesse de la bibliothèque Mercier (place Cardinal Mercier 10).

**Contes pour enfants dans le parc Garcet**

**les 11, 18, 25 juillet, les 1, 8 et 22 août de 15h30 à 17h30**

**Activité gratuite**

**Attention! En juillet et en août, la section Jeunesse passe à l'horaire d'été.**

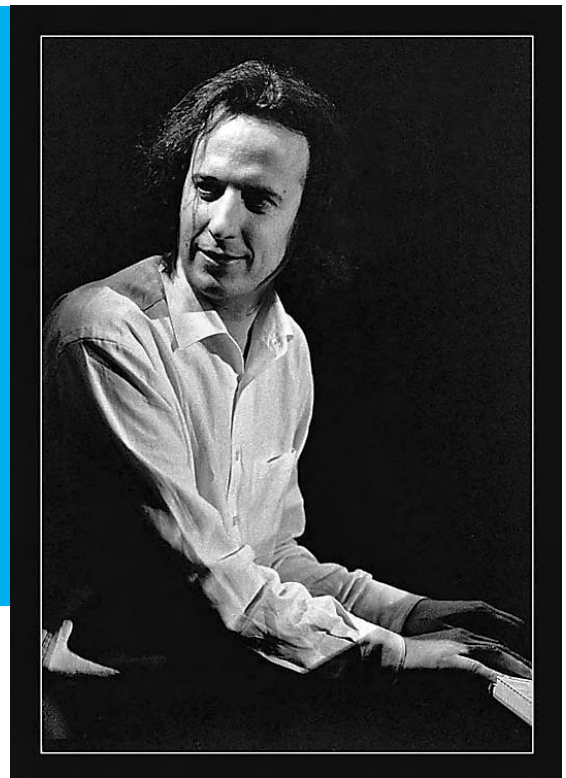
Bibliothèque principale du Nord-Ouest de Bruxelles (place Cardinal Mercier 10)

**Section Jeunesse**

Lundi	de 14h à 18h
Mardi	de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
Mercredi	de 14h à 18h
Jeudi	de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
Vendredi	de 14h à 18h
Samedi	de 10h à 13h et de 14h à 16h

**Renseignements: Bibliothèque principale du N-O de Bruxelles, section Jeunesse - tél.: 02.426.05.05 (demandez Nicole Roukens)**





## 22 juin 2007

# Jazz Jette June

## 20 concerts gratuits

«Jazz Jette June» fêtera en juin prochain son 18ème anniversaire. JJJ annonce l'été de la plus belle des manières, en vous offrant une soirée très chaude, rythmée par le swing d'une musique centenaire qui doit aux fusions musicales et au métissage des couleurs sonores d'avoir gardé toute sa jeunesse et son énergie. Le jazz trouve une nouvelle forme grâce à l'ouverture exceptionnelle qui lui permet d'assurer sa propre continuité. Avec Jazz Jette June, le Centre culturel de Jette et l'échevin des Animations Bernard Lacroix rendent un très bel hommage à cette musique unique dont les rythmes feront vibrer le public.

Info :  
Centre culturel de Jette  
Tél. 02.426.64.39

### PROMENADE JAZZ JETTE JUNE

#### - de 21h30 à 1h00

### 20h : Ivan Paduart Sextet

Sur podium en plein air devant la gare de Jette, place Cardinal Mercier.

Combiner intelligemment facteurs rythmiques, harmoniques et mélodiques est un souci majeur qui gouverne le travail du pianiste exceptionnel qu'est Ivan Paduart. Ce talent de fin mélodiste est également présent chez la chanteuse néerlandaise Fay Claassen et le chanteur belge David Linx. Fay Claassen chante le jazz à pleine gorge, mais d'une manière sensuelle et souple. Elle utilise sa voix pure à la manière d'un instrument de musique, pour le scat comme pour le chant. David Linx est doté d'une tessiture très haute qui distingue son travail rigoureux de vocaliste et lui accorde une reconnaissance internationale. Il y a fort à parier que ces qualités ont particulièrement séduit Ivan Paduart. Cette collaboration lui permet de faire mouche : il transmet des émotions par sa musique, un objectif qu'il atteint avec d'autant plus de succès que les musiciens qui l'entourent sont vraiment hors norme.

Fay Claassen (vocal), David Linx (vocal), Toon Roos (sax, compositions), Philippe Aerts (double bass), Joost Van Schaik (dms), Ivan Paduart (piano, compositions)

### 21h30 : Promenade musicale JJJ dans 19 établissements du centre de Jette

**19 concerts simultanés :**  
**des styles, swing et groove pour tous les goûts**  
**4 heures de musique jazz et blues**  
**avec une centaine de musiciens exceptionnels !**

- |   |  |
|---|--|
| 1. L'Et Cetera – rue Van Bortonne 1<br><b>BELGIAN QUEEN QUARTET</b><br>– standards and latin jazz     | 11. Brasserie Le Central<br>– place Laneau 1<br><b>VERGINIA POPOVA QUINTET</b><br>– soul and funky jazz                |
| 2. Excelsior<br>– rue de l'Eglise Saint-Pierre 8<br><b>GROOVE MACHINE</b><br>– funk, soul, acid jazz  | 12. Café The Wembley<br>– chaussée de Wemmel 181<br><b>LITTLE VICTOR'S JUKE JOINT</b><br>– swing blues and roots music |
| 3. Breughel – place Cardinal Mercier 23<br><b>LAURENT DOUMONT QUARTET</b><br>– funky and soul jazz    | 13. La Ferme du Wilg<br>– chaussée de Wemmel 164<br><b>THE TRUMPET BROTHERS</b><br>– standards swing jazz              |
| 4. Welkom – place Cardinal Mercier 30<br><b>NEW-ORLEANS FRENCH QUARTER BAND</b><br>– New-Orleans jazz | 14. Fana's Café – rue L. Theodor 63<br><b>ALEXANDRE NOVA TRIO</b><br>– standards and swing jazz                        |
| 5. Op Den Hoek<br>– place Cardinal Mercier 3<br><b>THE SWINGMASTERS</b><br>– swing and dixieland jazz | 15. Café Baudouin<br>– place Reine Astrid 25<br><b>SO WHAT</b> – standards jazz  |
| 6. De Gele Poraa – rue Jules Lahaye 27<br><b>MANKANI QUARTET</b><br>– funky jazz                      | 16. Taverne Le Miroir<br>– place Reine Astrid 24-26<br><b>BUMP</b> – funky and soul jazz                               |
| 7. Le Prophète – rue L. Theodor 191<br><b>BUSTER AND THE SWING</b><br>– swing and mainstream jazz     | 17. Brasserie Jet 7<br>– chaussée de Jette 608<br><b>INSIDE STRAIGHT QUINTET</b><br>– standards jazz                   |
| 8. Café du Parc – rue Léon Theodor 189<br><b>THE FRIED FLYING CHICKEN WINGS</b> – blues               | 18. Les Queues de Cerises<br>– avenue de Jette 228<br><b>FABIEN DEGRYSE TRIO</b><br>– standards and new acoustic jazz  |
| 9. Le Rayon vert<br>– rue G. Van Huynegem 32<br><b>JAZZ JETTE QUARTET</b><br>– jazz fusion            | 19. Café Ter Linden<br>– rue Léopold Ier 329<br><b>F.B.I. BLUES</b><br>– blues and boogie music                        |
| 10. Aux 4 Coins du Monde<br>– rue L. Theodor 132<br><b>FFF TRIO</b> – funky jazz                      |  |